



SAINT-ALBAN, le 21 décembre 2006

Le Président du Conseil d'administration

à

Monsieur le Président  
Chambre Régionale des Comptes du  
Languedoc-Roussillon  
500 avenue des Etats du LANGUEDOC  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Lettre recommandée avec A.R.

N/Réf. : CP/CP n°343/Direction.

Objet : **Rapport d'observations définitives : période 1996-2002**

Monsieur le Président

J'ai bien reçu le rapport d'observations définitives sur la gestion du Centre Hospitalier François TOSQUELLES pour la période 1996 et suivants.

J'ai bien enregistré que ce rapport tient compte des éclaircissements que Mme PRINCE, directrice avait apporté par courrier en date du 4 avril 2006 et dont elle m'avait tenu informé.

En ma qualité de président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier François TOSQUELLES, je n'ai pas d'observations complémentaires à formuler sur ce document.

Conformément à la réglementation, ce rapport d'observations définitives sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration le 19 janvier prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil  
d'Administration

Jean Paul POURQUIER,